



Le Coq-Héron

l'actuel de la clinique
sexualités
maltraitements
le prix à payer

L'ESPACE ANALYTIQUE journées d'étude

Numéro 144

1997

du *ré-fractai*? Celui-ci se définirait par la reproduction du même. L'analyste reproduit son propre analysant-analyste qui, par le contrôle avec lui, produirait des éclats du même analyste chez ses analysants, qui deviendront ses analysants-analystes en contrôle et ainsi de suite. .. Sujets-trompeurs avançant masqués sous les oripeaux du déni de l'origine. Puisque, n'est-ce-pas, la reconnaissance de ses origines est directement proportionnelle à la reconnaissance de l'altérité chez l'Autre. Le même finit par ne plus reconnaître son géniteur, les petits ne retrouvent plus leur chat. Les liens entre les mêmes finiront également par être distendus, puisque aucune association d'analystes ne peut survivre longtemps aux rivalités fratricides dans lesquelles les mêmes finissent par s'annuler.

Alors je pose la question de savoir si la situation de la psychanalyse dans ce vingtième siècle finissant, n'est pas emblématique de la situation de la question de la ou des sexualités. Car qui mieux que ceux qui sont censés être le plus à l'écoute de l'inconscient pourraient prétendre aujourd'hui donner un aperçu relativement fidèle de la question du sexe et du langage?

La différence des sexes serait-elle en train d'être supplantée par la différence des sexualités? La différence des sexualités c'est qu'il n'y en a aucune, puisque elles deviennent toutes licites. Contrairement à la différence des sexes qui, elle, implique la reconnaissance de l'altérité bisexuelle masculin-féminin marquée par l'interdit de l'indifférence.

Il y a quelques années j'ai donné un texte à une revue dont le thème portait sur *Sexualités*, au pluriel déjà. Ce que je voudrais relever de ce cumul d'articles aussi variés qu'est la sexualité humaine (qui était), est la

conclusion de l'article de Michael Balint, qui avait paru lui aussi pour la première fois en 1956, qui plus est, dans la même revue que le texte de Granoff et Lacan dont je vous ai parlé au début, en sorte que cela servira de conclusion à mon intervention.

Balint écrivait pour conclure: « *Une autre voie pour le pervers est le renoncement — tient! serait-ce le seul dont il soit capable? — plus ou moins total au partenaire. Dans cette direction le fétichiste véritable obtient le plus: il n'a plus du tout besoin d'objet humain* »³⁶. Cela aussi date de 40 ans, mais il est prémonitoire de la situation d'internet-ement où nous risquons de placer le désir si nous laissons les censeurs de jouissance continuer leur œuvre de « briseurs de soucis ». Dans son ouvrage paru en septembre dernier, et que je vous ai cité au début, Paul Virilio déclare, à propos des nouvelles formes de jouissance par la voie de la cybersexualité, que celle-ci est « *la mise hors circuit de l'être animé de l'Amant* ».

Y aura-t-il encore de la psychanalyse lorsque la poétique et le tragique de l'amour auront succombé à la cybersexualité?

Paris, novembre 1995

36 M. Balint, *perversions et génitalité*, in *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n.9, 1989-90, Georg, p. 134.

ERRATA

Une erreur s'est glissée dans l'adresse de l'Association Internationale des Amis de Vasile Stanciu : il fallait lire **49 et non 48 Bd de Port Royal, Paris75013.**

Commentaire

inceste et langue de bois

Pierre Sabourin

C'est avec plaisir que la rédaction du *Coq-héron* propose à ses lecteurs la publication des *Journées de novembre 95* que *l'espace analytique* a consacré au thème le plus polémique qui soit :

l'actuel de la clinique sexualités; maltraitances; le prix à payer.

La plupart des interventions nous sont parvenues, grâce à la diligence de M^{me} Caitucoli, neuf textes avec la courte apostrophe de M^{me} Mannoni, sans toutefois les réactions des discutants, parmi lesquels se remarque la présence de nos amis Jean-Claude Stoloff et Christiane Bardet Giraudon. Très différents les uns des autres, ces textes, sur un thème aussi bien posé, imposent lecture attentive et critique, qui tiendront ici une place de présentation, que j'espère utile à tous les commentaires possibles et bienvenus.

Claude Rabant, nous invite à une méditation sur le sublime, à la suite de Foucault et du « vrai sexe », à la suite aussi de Marcuse et de sa « désublimation commerciale du sexe ».

Assuré du « vieillissement de la psychanalyse », citant Kant, Oscar Wilde et Lacan, à défaut de se considérer « prophète », dit-il, cet auteur semble chercher une fonction de « diagnosticien », maintenant que, Sida oblige, nous assisterions à la fin de la « monarchie du sexe »...

Sa méditation se conjugue à « la mort de Dieu » et au « vide pur de la transgression », etc.

Roland Chemama, tente d'illustrer ce que serait un clivage chez « le sujet moderne en général », à partir de ses « quelques remarques sur le clivage homosexuel ». Autant dire qu'il nous sollicite vers un avatar contemporain d'un supposé-sujet-généralisé, lequel, autrefois, se désignait comme inconscient collectif. S'agirait-il d'« Une-bévue » générale?

Jacques Sédat, avec sa subtilité coutumière nous annonce un « exposé politique », mais nous fait surtout ressentir ce Malaise en rapport avec « l'aléatoire de la parole », qui se situe d'ailleurs plus comme un Malaise dans la Culture que dans la Civilisation.

Opposant le tragique grec et la honte judéo-chrétienne, il relance sa question provocante de la solubilité de la psyché... dans l'argent.

Dans quoi en effet ne serait-elle pas soluble quand il s'agit des maltraitances à enfant?

En philosophe il propose d'en revenir aux énoncés de Freud sur la liberté : « *Nous n'avons pas à la demander, la liberté ça se prend* » !..

Mais voilà le premier problème flagrant : chez les enfants maltraités il n'est pas en leur pouvoir de « *dire non à l'identification à l'autre* ».

Pour sortir de cette métaphysique, je ne vois que le concept d'identification à l'agresseur qui soit opératoire, si du moins on veut vraiment se pencher, en psychanalyste, sur les maltraitances et leurs effets pervers. La pirouette de notre regretté François Perrier sur « l'auto-inceste »,

dont parle Sédard par ailleurs, n'y change rien... Pour l'exposé politique, il faudrait relire Alice Miller, dans un de ses nombreux ouvrages sur ces questions, par exemple : « Abattre les murs du silence ».

Après ces trois exposés qui n'ont abordé les maltraitances que sur un mode tangentiel, les quatre textes suivants ont le mérite de ne pas en esquiver les difficultés.

Celui de **Rozenn le Duault**, d'abord annoncé comme « Du vice et de la misère sexuelle », s'essaye à soutenir une analogie entre le champ social, quand l'inceste est passé à l'acte entre deux sujets — un adulte et un enfant — et l'espace psychique du sadomasochisme.

Prenant pour cible les équipes médico-socio-éducatives dont elle fait partie, cet auteur cherche à soutenir que la secrète position désirante de celle-ci, serait du côté de la punition de l'abuseur, et donc de la jouissance qui l'accompagne.

C'est faire peu de cas, me semble-t-il, des difficultés considérables auxquelles sont au prise ces équipes-là, dès qu'il est question d'une présomption d'abus sexuel, que celle-ci soit incestueuse ou extrafamiliale, de la part de quelqu'un ayant autorité ou non, avec violences physiques ou non, menaces, contraintes ou surprise, c'est à dire toute forme de maltraitance psychique.

C'est faire bien peu de cas de la loi sociale, autant que de la loi du langage, dès qu'il est question, par exemple, d'une parole de dévoilement d'un enfant sur l'érection d'un adulte les paroles reproduites par l'enfant : « suce, suce, suce! » et la description mimée des atouchements correspondants sur lui, ou encore de la rétractation de cette parole quand l'enfant va mentir pour protéger son parent abuseur, ou qu'ensuite il va s'enfermer dans un mutisme étrange, là encore dans une attitude sacrificielle.

C'est aussi faire un bien mauvais procès à ces équipes quand cet auteur ne trouve comme argument pour son amalgame que les fétiches

d'un prêt-à-penser standard, là où tout est dans tout et réciproquement : « Le phallus n'existe pas », « Le père est métaphore », et sa contribution personnelle, évocatrice du fantasme sous-jacent :

« ... quand dans l'inceste le Père chute, il vaut mieux penser qu'il n'y a plus de père »...

Grâce au jeu entre le P majuscule, d'un père ainsi père-symbolique, et le p minuscule du père-criminel, la proposition consiste à ne plus penser : CQFD, mais sans pouvoir l'écrire : donc le père-criminel n'existe pas.

Prétendant faire une distinction entre viol, inceste et misère sexuelle, il semble bien que fasse défaut à cet auteur la lecture du Code Pénal en plus de la lecture du *Petit Robert*, car il y a des temps d'enfance où l'irreprésentable s'impose par la menace et l'excitation érogène : c'est un acte de transgression de l'adulte.

Plus tard, chez l'adolescente-ancienne-enfant-victime, il y a le temps de *Shéhérazade*, dont cet auteur nous parle avec finesse, qui va dévoiler à qui veut l'entendre, les mille et une facettes de ses nuits atomisées en autant de personnalités possibles : ce sera plus tard la question de l'adulte sur le refoulement.

En confondant le chaos où ces enfants se trouvent et les difficultés des professionnels, elle poursuit :

« Que pouvons nous repérer en tant que travailleur social... du chaos qui nous est donné à voir? » Interroge-t-elle.

On répondrait volontiers à cette excellente question : une seule phrase d'enfant-abusé, un seul dessin d'attaque sexuelle, une seule phobie, un seul mime de fellation, voilà un meilleur repère pour la pensée, en rapport avec l'actuel de la clinique, que toutes les formules de la langue de bois. Pour sortir ces familles du chaos où elles se trouvent depuis longtemps, il faudrait que les professionnels veuillent bien suivre une formation adaptée, elles existent.

Denise Lachaud, aux prises, elle aussi, avec la clinique des maltraitances, voudrait suivre « l'argent à la trace ».

Elle considère que c'est l'argent qui est le premier scandale, « le piège placé sur le chemin », et ne voit pas que, dans ce domaine dont il est question ici, le scandale c'est la parole interdite, soit la révélation par un mineur (trois ans, six ans), de son savoir, sur l'excitation génitale d'un parent proche, ou de ses masturbations anales, « papa-bobo-cucu », reproduite tous les week-ends par un père au dessus de tout soupçon, soit des jeux pervers de provocation sexuelle chez tel enfant de quatre ans, où « doigt dans le trou », le « zizi dans les fesses » sont des formules spontanées que tout clinicien entend.

Ce savoir-là d'un enfant très jeune n'a rien d'un fantasme originaire, n'en déplaît aux opinions toutes faites.

Considérant que c'est la psychanalyse qui serait prise « en otage par la médecine », cet auteur, face de ces situations si fréquentes, ne veut ou ne peut pas voir que, dans ces familles-là, dont nous parlons, c'est l'enfant qui est otage de son espace familial.

Dans un style qui se reconnaît aisément comme celui d'un autre, cet auteur se laisse aller aux associations dilettantes autour de ce fameux « prix à payer » qui vient comme une plus-value au thème principal des maltraitances; par exemple :

« Devons nous refuser l'analyse à un chômeur? Ou les envoyer dans des centres où ils seront "pris en charge" et où leur sera renvoyé de façon plus aiguë encore, leur statut d'exclus et de marginalisés? Les margiNANALyser? ».

(les majuscules sont de moi mais la plaisanterie non). Si elle cite Dolto et Marx, si elle s'intéresse au détour fait par Devereux chez les *Mohave*, pourquoi donc ne pas lire ce psychanalyste-là jusqu'au contre-œdipe, cela lui donnerait de quoi relativiser son formulaire, utilisé ici, semble-t-il, comme un appareillage de citations pour ne pas penser.

Avec **Geneviève Giret**, travaillant dans le secteur infanto-juvénile du service public, on remarque une meilleure appréciation des difficultés qui existent quand il est question d'engager un traitement psychanalytique dans ces conditions spécifiques, devant tel enfant victime d'un contexte pathologique.

Cet auteur sait aussi s'appuyer sur un corpus d'expériences plus adapté à son propos, et les textes-clefs à la disposition de chacun : Freud des *Études sur l'hystérie*, Ferenczi de la *Confusion des Langues*, et parmi les auteurs français d'aujourd'hui, Monique Schneider, et Patrick Alevin, pédiatre.

Elle n'esquive pas les sentiments d'impuissance qui saisissent ces équipes, quand une rétractation d'adolescente est entérinée par tel Juge des enfants, et que le classement sans suite de la plainte apparaît à tous comme le comble du contresens judiciaire.

Elle mesure bien l'effet pervers d'une justice civile qui, si souvent, se protège elle-même d'avoir à qualifier ce désir incestueux mis en acte par l'adulte, car il est la trace d'une violence impensable.

Enfin elle saisit, en conclusion de son travail, la place théorique incontournable d'un dysfonctionnement familial, pour parler valablement de cette clinique, qui fait enfin surface après des années de désaveu :

Ne faudrait-il pas commencer par là?.

Dominique Gobert propose un travail de lecture des textes Freudiens depuis 1892 jusqu'à « l'au-delà du principe de plaisir », 1920, en passant par les conférences de l'Introduction, mais pourquoi les textes ultérieurs ne sont-ils pas cités? Pourquoi oublie-t-elle de parler de la correspondance avec FLIESS dans sa version complète?.

En ce qui concerne Ferenczi, dont cet auteur relève des citations dans *Thalassa* et *Confusion des langues*, « elle ne suit pas » Ferenczi sur « l'absence de haine de l'enfant dans ses sentiments érotiques » ; (encore le contresens

traditionnel qui perpétue les confusions entre la langue de la tendresse et la langue du passionnel, ce qui n'a rien à voir avec les stades de la libido); Par contre elle reconnaît que le choc sexuel « réveille la pulsion de mort potentielle », et ça c'est exact.

Si sa lecture lui avait fait rencontrer les textes du *Journal Clinique* et tous les autres de Ferenczi sur ce problème, cet auteur saisiserait mieux la fonction du contexte pour l'évaluation d'un traumatisme; c'est écrit en toutes lettres depuis 1932. Ceci dit la clinique dont elle parle apparaît tout à fait juste, ce qui lui permet d'évoquer sans ambiguïté les séquelles de l'abandon, la honte, le marasme, la détresse de ces enfants soumis à l'interdit de parler, à la destruction de leur avenir, à leur malheur, à leur sexualité inimaginable; (« *survivantes de l'inceste* », comme a su le décrire si bien Eva Thomas, dans deux ouvrages majeurs : *Le viol du silence* et *Le sang des mots*.)

À la suite de ces interventions Maud Manonni remet au point les deux registres qu'il ne faudrait pas mélanger : Les scènes de la réalité subie et les scènes du fantasme; elle sait parler de « *la prison du silence* », de la responsabilité de la mère, de la haine ultérieure de l'enfant, en sa fonction de « *victime expiatoire* ».

Je préfère personnellement parler de *victime émissaire*, pour éviter la confusion si facile entre faute et culpabilité, et pour mieux dégager la position sacrificielle de tout enfant, dans ce type de famille dysfonctionnelle. En effet, la culpabilité de l'enfant est introjectée en proportion du sadisme dont il a été l'objet; il est donc dépositaire d'une crypte refoulée pour longtemps, si personne ne vient croire en sa vérité insupportable, vérité historique au sens de Freud. Cette force de vérité si dangereuse se retourne contre l'enfant dans une expiation sans fin, si le thérapeute n'est pas là pour l'accompagner, au besoin jusqu'au procès de son abuseur, et plus tard, dans sa vie d'adulte. C'est alors une première naissance à son désir propre, le sien, condition nécessaire sinon suffisante pour une capacité d'amour en partage.

Avec le dernier texte de ces *Journées* et l'écriture post-moderne d'un Cosimo Trono, nous accédons à un certain vertige, dû sans doute à la hauteur de vue et à la légèreté du ton, qui permettent d'aborder un espace plutôt sidéral.

Dans cet univers de la « *cybersexualité* », le préservatif si proche du phallus deviendrait le « *fétiche de notre époque* », les théories pourraient être « *sexuellement transmissibles* », et l'amour à distance par réseau *Internet* pourrait servir de modèle pervers aux sexualités de l'avenir, (avec un petit s.)

Au-delà du titre accrocheur « *les censeurs de jouissance* », et au-delà d'une fétichisation de la pensée de notre époque, inévitables dans un tel exercice de style, le travail de cet auteur est une remarquable collection des aphorismes libertaires et surréels contemporains, comme celui qui annonce que, « *bientôt, seuls ceux qui seront dans la virtualité, s'aimeront* ».

Il faut donc lire ce texte comme il a été écrit, témoignage d'une recherche et d'une élaboration parfois plaisante, mais sans se laisser abuser par le cœur du propos : l'opposition entre interdit et censure. Je ferai très brièvement les remarques suivantes pour ceux qui s'intéressent à ces précisions.

D'abord la double typographie du texte que j'ai sous les yeux ne facilite pas la compréhension de ces développements multiples, car tout se passe comme si le lecteur était soumis à une analogie d'un double-langage¹.

Ensuite la citation de Freud sur la technique de censure russe par caviardage, si elle est la bienvenue, se rapporte à la *psychose*, c'est dommage de l'oublier.

Sans insister sur les formules qui sont érigées en axiomatique, subtilement aménagées d'ailleurs, (« *s'il n'y a pas de rapport sexuel, il reste des pratiques sexuelles* »), il donne plus à réfléchir du fait de la traduction d'Octave Manonni qui

¹ Double typographie respectée à la mise en page : elle recèle peut-être un sens pour certains lecteurs... La taille des caractères a été cependant réduite de moitié.

propose *répudiation* pour *Verleugnung*, (le désaveu).

Mais c'est le père-censeur que cet auteur voudrait opposer au père de l'interdit et en cela il élude la distinction classique si pertinente entre la dimension intrinsèque de la règle et la dimension extrinsèque de la loi.

Ce père-abuseur, dans son action transgressive est un père-censeur de toute jouissance pour l'enfant dont il abuse, père jouisseur de son pouvoir de domination totale sur le corps et l'esprit de sa fille par hypnose, et *menaces de castration* la plus banale qui soit, *la menace de mort*. Mais il est aussi comme l'instance surmoïque incarnée quand c'est lui qui force sa fille de ces phrases obscènes, et obsédantes pour elle longtemps après : « *Vas-y, bouge pas, mais jouis donc!* »

C'est assez dire que le père de la horde primitive, si aisément installé à une place mythique de l'origine, c'est celui là même qui *interdit* à l'enfant de parler, celui qui jouit effectivement de toutes les femmes, filles et garçons à l'occasion, *c'est ce père-abuseur*, si souvent rencontré dans ces familles là. Donc père-jouisseur, père-censeur-de-la-liberté-de-l'enfant, père-pervers, père-sévère, même combat. Dans ces familles là *l'interdit de l'inceste est remplacé par d'autres interdits*.

C'est quand il est lui-même une ancienne victime d'abus en tous genre, qu'il devient ce père-délinquant dans les cas simples, ou ce père-criminel par le viol de la série de ses enfants, avant qu'ils ne soient pubères, *père-incestueux*, quelquefois *tueur*, toujours père-casseur du symbolique.

C'est ce père là, dictateur domestique, qui sait soumettre à son absolutisme *la mère des enfants*, *complice* des incestes qui se passent sous son nez, sans qu'elle ose *voir ou entendre* la plainte et le désarroi de l'enfant... elle-même victime et responsable

Vaste problème, avec bien d'autres facettes cliniques : domination sadique frère-sœur, fusion érotique mère-fils ou mère-fille, climat incestueux

sans passages à l'acte, ou encore initiation érotique, sans violence aucune, hétéro ou homosexuelle.

Toutes les conséquences se retrouveront chez l'enfant dès qu'il grandira : psychopathies, délinquance, prostitution, toxicomanies, psychoses et hystérie traumatique, dépressions, et reproduction des mêmes schémas de maltraitance aux générations suivantes, c'est à dire névroses d'échec et névroses traumatiques.

Dans d'autres familles, ce sont les mères et grand-mères qui depuis toujours *font la loi*. Ainsi les règles intrinsèques à ces systèmes familiaux sont-elles fabriquées et transmises pour aboutir à toutes les transgressions possibles.

Toutes ces réflexions théorico-cliniques mériteraient de longs développements.

Merci donc à tous ces auteurs pour cette occasion de confronter les différents langages en cours (confusion entre adulte et enfant, confusion des rôles, doubles-liens, langue de bois), et pour cette occasion de revenir sur ces pathologies de la violence intra-familiale, inceste par exemple, à l'inverse de l'amour dont se réclament si souvent les pédophiles.

Comme Racine le fait dire à Phèdre :

... C'est moi qui sur ce fils chaste et respectueux
Osait jeter un œil, profane, incestueux...

Pour compléter ce numéro du *Coq-héron*, très longuement consacré à ces deux *Journées de l'espace analytique*, nous remercions notre amie Lætitia Chartier pour le texte qu'elle a bien voulu nous proposer en rapport avec ces problèmes actuels.

Comme elle est chargée de mission au ministère de la Justice pour les questions qui touchent à la Santé mentale des adolescents sous mandat judiciaire, son opinion va éclairer utilement les travaux précédents, du fait de son implication pragmatique au contact des conséquences directes des maltraitances. Elle va prendre aussi la direction de l'hôpital de jour de Crépy-en-Valois.